



<b>Cadre réservé à l'administration</b>  Cursus: Discipline/Instrument: F.M.: Ensemble/Orchestre:	Reçu le ___ / ___ / _____
	Enregistré le ___ / ___ / _____
	Professeur:

Votre inscription sera validée sous réserve que le bulletin ci-joint nous soit renvoyé dûment rempli et signé et après réception du paiement.

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

Dossier à retourner impérativement à Musique A Ta Porte soit  
 Par courrier à l'adresse **Musique A Ta Porte, 61 avenue de Paris, 33620, CAVIGNAC**  
 Par mail à l'adresse [musiqueataporte@yahoo.fr](mailto:musiqueataporte@yahoo.fr) (en format PDF)  
 ou lors de l'une des permanences d'inscriptions pour une 1ère inscription

### Renseignements Administratifs

Réinscription       1ère inscription

ELEVE	
NOM :	Age: _____ Sexe: F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Prénom:	Date de Naissance: ___ / ___ / _____
Adresse Postale : .....	
.....	
.....	
CP: .....	Ville: .....
Etablissement scolaire fréquenté:	Merci de préciser si l'élève a des besoins éducatifs particuliers (BEP) :
Niveau scolaire de la rentrée (facultatif):	
.....	
.....	
Téléphone élève: _____	E-mail élève (en lettres majuscules): .....@.....

Tuteur légal 1	Tuteur légal 2
Père : <input type="checkbox"/> Mère : <input type="checkbox"/> Tuteur: <input type="checkbox"/> Autre: <input type="checkbox"/>	Père : <input type="checkbox"/> Mère : <input type="checkbox"/> Tuteur: <input type="checkbox"/> Autre: <input type="checkbox"/>
NOM:	NOM:
Prénom:	Prénom:
Adresse Postale (si différente de l'élève):	
.....	
.....	
CP: _____	CP: _____
Ville: .....	Ville: .....
E-mail (en lettres majuscules):	
.....@.....	
Tél. fixe: _____	Tél. fixe: _____
Tél. portable: _____	Tél. portable: _____
Tél. professionnel (uniquement en cas d'urgence):	
.....	

## Renseignements Pédagogiques

### Discipline ou Instrument

Cocher la ou les discipline(s) choisie(s)

<input type="radio"/> <b>Eveil Musical</b>	<i>CORDES</i>	<i>VENTS</i>
	<input type="radio"/> <b>Violon</b>	<input type="radio"/> <b>Saxophone</b>
<input type="radio"/> <b>CHANT</b>	<input type="radio"/> <b>Violon Alto</b>	<input type="radio"/> <b>Clarinette</b>
	<input type="radio"/> <b>Violoncelle</b>	<input type="radio"/> <b>Trompette</b>
<input type="radio"/> <b>BATTERIE</b>	<input type="radio"/> <b>Guitare</b>	<input type="radio"/> <b>Trombone</b>
	<input type="radio"/> <b>Guitare Basse</b>	<input type="radio"/> <b>Flûte traversière</b>
<input type="radio"/> <b>PIANO</b>	<input type="radio"/> <b>Harpe</b>	
	<input type="radio"/> <b>Mandoline</b>	

### Parcours musical

Merci d'indiquer le parcours musical de votre choix

<input type="radio"/> Eveil Musical 1 (P.S)	<i>Cours collectif hebdomadaire (45 minutes)</i>
<input type="radio"/> Eveil Musical 2 (M.S)	
<input type="radio"/> Eveil Musical 3 (G.S)	

<input type="radio"/> CURSUS initiation	Cours individuel hebdomadaire instrument/chant ( <b>20 minutes</b> ) + Cours collectif hebdomadaire de Formation Musicale 1er cycle ( <b>45 minutes</b> ) + Chorale ou Orchestre
	<i>Sont concernés, les élèves débutants et premières années de pratique. Selon les besoins pédagogiques, l'élève sera invité à intégrer le cursus n°2 les années suivantes</i>
<input type="radio"/> CURSUS 2	Cours individuel hebdomadaire instrument/chant 30 <b>minutes</b> ) + Cours collectif hebdomadaire de Formation Musicale ( <b>45 minutes</b> ) ou Orchestre n°2/ FM4 (selon niveau) + Chorale enfants ou ado/adultes

**A noter: L'orchestre est accessible aux enfants à partir de la 3ème année (en fonction du niveau et en concertation avec les professeurs). Les élèves participent tous à la chorale les 2 premières années et continueront d'y avoir accès même s'ils intègrent l'orchestre par la suite.**

<input type="radio"/> DOUBLE CURSUS	Nous consulter
-------------------------------------	----------------

<input type="radio"/> ORCHESTRE n°2 SEUL (niveau plus avancé)	Cours collectif (1h30 toutes les 2 semaines)
<input type="radio"/> CHORALE ENFANT SEULE	Cours collectif (40 minutes chaque semaine)
<input type="radio"/> CHORALE ADO/ADULTE SEULE	Cours collectif (1 heure chaque semaine)
<input type="radio"/> Choix indéterminé pour le moment, souhaite rencontrer la directrice pédagogique	

## TARIFS D'INSCRIPTION

Pour les -25 ans, faites-vous partie de la Communauté de Communes Lattitude Nord Gironde (Aide Chèque MUSIQUE à retirer) ?

Oui  Non

Si **Oui**, vous bénéficiez de l'aide de la CDC LNG (Chèque Musique)

Le formulaire dédié au chèque musique sera partagé par la Communauté de communes avant la rentrée scolaire. Vous devrez le remettre dûment rempli, accompagné d'un justificatif de domicile à la Communauté de communes, selon une des 3 modalités suivantes :

- en déposant les documents directement à l'accueil de la Communauté de Communes ;
- en les envoyant par courrier à la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde ;
- en les transmettant scannés par mail à : [contact@latitude-nord-gironde.fr](mailto:contact@latitude-nord-gironde.fr)

Un mail d'accusé de réception et de confirmation d'attribution du chèque musique, dans le cas d'un dossier complet et valide, sera alors envoyé à la famille et le chèque musique sera transmis directement à l'école de musique concernée.

Communauté de Communes Lattitude Nord Gironde : Cagnac, Cézac, Civrac de Blaye, Cubnezais, Donnezac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint- Mariens, Saint-Savin, Saint Vivien de Blaye, Saint-Yzan de Soudiac.



## Exploitation de l'image 2024/2025

L'Ecole de Musique « Musique A Ta Porte (MATP) sera amenée au cours de l'année 2024-2025 à réaliser des vidéos et à prendre des photographies de vos enfants à l'occasion d'activités pédagogiques variées (ateliers, répétitions, sorties, concerts, manifestations culturelles, montage de vidéos réalisées à distance)

Ces photographies et ces vidéos seront exclusivement destinées à être publiées sur les sites internet et Facebook de MATP, de la CDC Latitude Nord Gironde, dans la presse locale, les journaux communaux et à être conservées à titre de mémoire.

Les photos et les vidéos ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales. En application de la loi « informatique, libertés et règles de protection des mineurs » :

- Les légendes accompagnant les photos et les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.
- Les photographies et les vidéos pourront être conservées sous forme de corpus pour des traitements historiques par les enfants et les parents eux-mêmes.

La publication de photographies de personnes identifiables ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés ou de leurs parents (ou représentants légaux) s'ils sont mineurs.

En cas de refus, les photographies et vidéos où les personnes pourraient être identifiées ne seraient publiées qu'en rendant ces dernières non reconnaissables (utilisation de logiciels de retouche d'image/floutage).

Je soussigné(e), .....

Responsable de (des) enfants .....

- Autorise la publication des photos et des vidéos de mon (mes) enfant(s)
- N'autorise pas la publication des photos et des vidéos de mon (mes) enfant(s)

Fait à ..... Le ..... / ..... / .....

Nom, Signature et « Lu et approuvé Bon pour accord »

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX UTILES

Personnes à contacter en cas d'urgence:

NOM: ..... Téléphone: .....

En cas d'accident grave, toutes les mesures seront prises, éventuellement une hospitalisation dans l'établissement le plus proche.

Coordonnées du médecin traitant:

NOM: ..... Téléphone: .....

## REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné ( e ) ....., atteste avoir reçu, le règlement intérieur de l'école Musique A Ta Porte et en avoir pris connaissance.

Par ma signature, j'en accepte le contenu.

A..... Le.....

Signature :